



Mon syndic me refuse la pose de panneaux nécessaire à mon activité

Par **le gribouillard**, le **01/07/2008 à 10:37**

Bonjour,

Je m'occupe d'un atelier d'art associatif (donc je suis salariée) et je loue un local professionnel. Voilà maintenant 3 ans que je demande au syndic de mon immeuble l'autorisation de poser des panneaux pour être vu de la rue et j'essuie systématiquement un refus. Pourtant mon propriétaire, mon assurance ont donné leur accord... Ai-je un recours possible, car cela est très handicapant pour mon activité ?

Cordialement

Par **Marion2**, le **01/07/2008 à 10:51**

Demandez à votre propriétaire que cette demande soit indiquée à l'ordre du jour de la prochaine Assemblée Générale. Qu'il en fasse donc la demande auprès du Syndic.

La décision reviendra aux copropriétaires.

Cordialement

Par **le gribouillard**, le **01/07/2008 à 11:04**

C'est ce que j'ai fait depuis 3 ans mais les copropriétaires refuse systématiquement... Il n'y a donc pas d'autres recours ? merci pour votre réponse

Par **Tisuisse**, le **01/07/2008** à **14:10**

Sauf à tenter une action judiciaire contre la copropriété, action qui pourrait (au conditionnel) vous donner raison, en matière de copropriété l'assemblée générale est souveraine. Vérifiez au passage, que le règlement de copropriété n'interdit pas certains types d'activités, y compris associatives ?